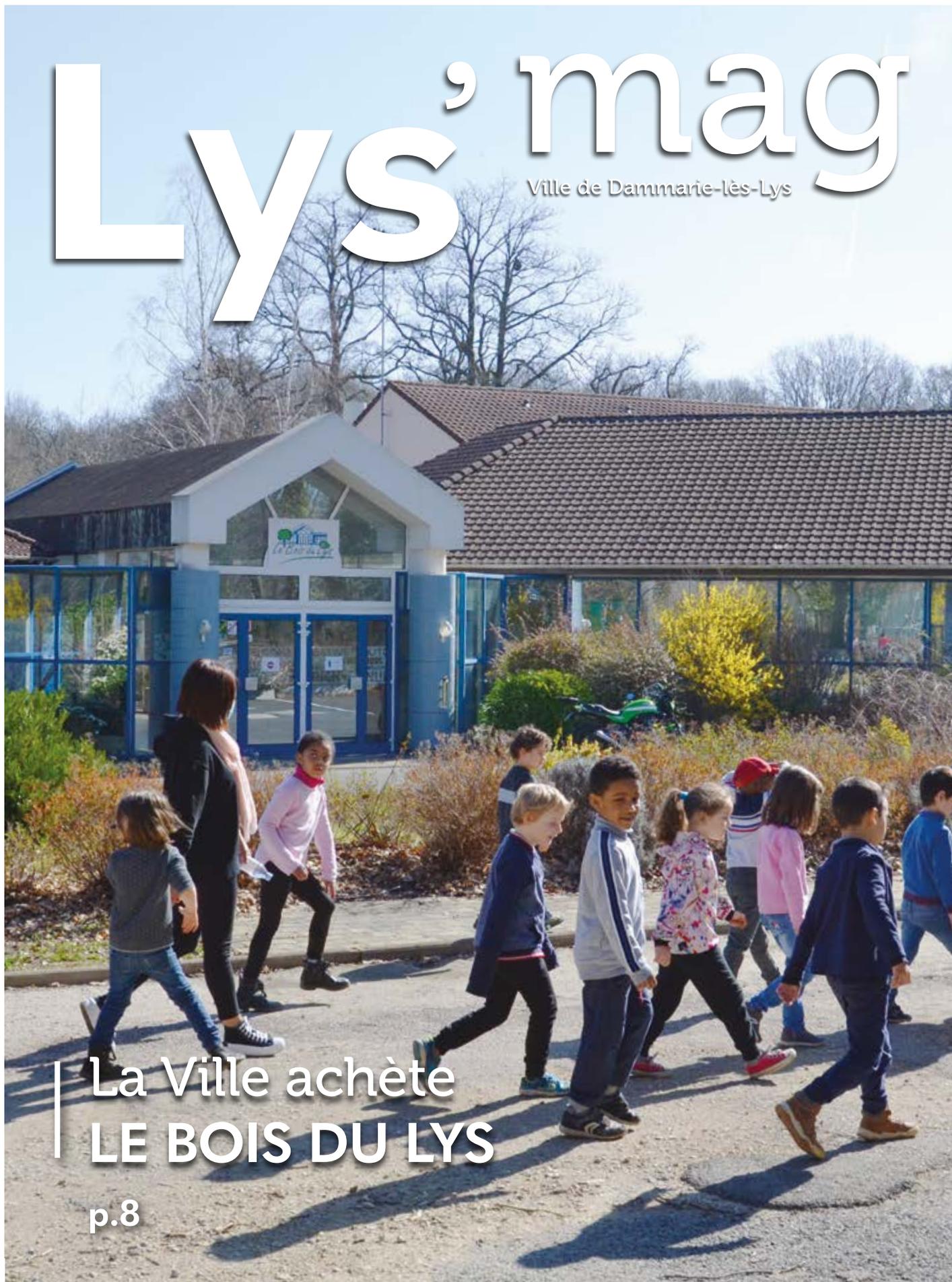


Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



| La Ville achète
LE BOIS DU LYS

p.8



Réagissez à l'actualité
de la Ville sur le Facebook
Mairie Dammarie lès Lys



La piscine est-elle ouverte à tous les publics ou seulement aux personnes ayant une ordonnance médicale ?

Suite aux directives du gouvernement, la piscine est en accès restreint et autorisée uniquement aux personnes munies d'une prescription médicale d'APA (Activité Physique Adaptée) aux horaires suivants : les lundis et vendredis de 16h à 17h30, les mardis de 17h à 18h30, les mercredis de 12h à 13h30 et les jeudis de 12h à 13h30 puis de 17h à 18h30.



Vous ne faites pas « bébé nageur » ?

L'activité portée par l'association *Le Jardin aquatique* est suspendue en raison de la crise sanitaire.



Quelles sont les horaires pour jardiner ?

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants sont autorisés :

- de 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- le dimanche de 10h à 12h ainsi que les jours fériés.



MERCI aux services municipaux qui ont fait preuve d'une remarquable efficacité pour nous aider à accéder à la vaccination. Après avoir cumulé pendant un mois, prises de Rdv et annulations de ces mêmes Rdv, nous avons obtenu un double Rdv (Ndlr. pour sa femme et lui-même, tous deux seniors) en 48h par l'intermédiaire des services municipaux. Nous avons donc pu recevoir le 1^{er} vaccin hier (Ndlr. jeudi 4 mars).

Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Il y a un an la France se retrouvait confinée, découvrant avec stupeur la COVID-19 et les conséquences terribles de ce virus. Depuis, nous vivons au gré des mesures prises par le gouvernement pour tenter de limiter sa propagation et au gré des connaissances et des incertitudes qui demeurent, des variants qui ont fait leur apparition... Pour tous, à des degrés divers, cette période est très difficile, le temps semble bien long, la fin de cette épreuve encore bien incertaine. La vaccination est aujourd'hui le seul horizon.

La campagne se déroule au rythme de la livraison des vaccins. Si vous êtes âgés de 70 ans ou plus, n'hésitez pas à contacter le 01 79 76 96 01, un numéro que nous avons spécialement mis en place pour vous accompagner dans la prise de rendez-vous et vous conduire sur le site de vaccination. J'ai déjà fait savoir que j'étais prêt à accueillir un centre de vaccination. Je n'ai pour l'instant pas reçu de réponse positive à ma proposition. La stratégie vaccinale



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

ayant évoluée, je vais renouveler ma proposition à l'ARS.

Cette crise a montré l'importance de l'engagement pour les autres. Dans ce magazine, vous découvrirez de très beaux exemples avec Paulette et Marine, deux jeunes filles qui ont décidé d'effectuer un emploi civique pour assurer des missions de soutien à nos aînés.

Elles les appellent pour rompre leur isolement et vont également à domicile. Elles bénéficient, dans le cadre de cet emploi civique, d'un accompagnement des agents du CCAS, ce qui représente aussi pour elles l'opportunité de se former et de se confronter à la réalité professionnelle. Je les félicite pour leurs démarches. Touda est un autre exemple d'engagement. Avec son initiative, elle développe à la fois une action solidaire et écologique. Enfin, nous rendons également hommage au docteur Jean-Paul Bailay pour qui se consacrer aux autres était une évidence, un chemin de vie.

Bien sincèrement

Sommaire

- P.4-7 En bref
- P.8-10 La Ville achète le Bois du Lys
- P.11 Hommage à Jean-Paul Bailay
- P.12-13 Quartier Saint-Louis : dépollution de l'ancien site Affimet
- P.14 Marine et Paulette en mission contre l'isolement des séniors
- P.15 On parle anglais à l'Espace Jeunes
- P.16-17 Eco-citoyenneté : Touda lance sa « boîte »
- P.18 Tribune libre
- P.19 Travaux

Carnet

Naissances : Bienvenue à MAYALA OUATOUZOLO FILA Elkia, CARREIRA Maélyne, BAGAZA TANGE Angéline, BAGAZA TANGE Alexandre, GOMES BORDEIANU Naya, KOUASSI Eden, BOURGOIN Anaïa, JAVELLE Louène.

Mariages : Félicitations à Mahdjouba TORKI et Thierry LACOM (20/03/2021).

Décès : Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Vaccination contre la COVID-19

Les Dammariens de 70 ans et plus, peuvent s'inscrire en ligne sur la plateforme Keldoc, pour réserver un créneau horaire afin de se faire vacciner contre la COVID-19. Le centre de vaccination est situé dans l'ancien hôpital de Melun.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement de la Ville dans cette démarche en appelant le numéro dédié 01 79 76 96 01 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.



Trouver sa mutuelle au meilleur prix

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a signé un partenariat avec l'association Actiom afin de faire bénéficier les habitants de l'agglomération, ou toute personne y exerçant une activité professionnelle, d'offres d'assurance et de mutuelle à des tarifs avantageux.

Infos : « Mon Agglo Ma Santé » sur macommunemasante.org ou 01 64 87 49 49

Un revenu jeunes actifs et des formations gratuites pour les 18-25 ans

Pour faire face à la précarité que connaissent de nombreux jeunes Franciliens en raison de la crise de la Covid-19, la Région Île-de-France propose un « revenu pour les jeunes actifs » (RJA) de 4 000 euros pour 6 mois, conditionné à une formation gratuite dans un des 7 secteurs en tension, à destination des 18-25 ans sans emploi.



Infos : www.iledefrance.fr/revenu-jeunes-actifs

Suivez le conseil municipal en direct

La prochaine séance du conseil municipal, aura lieu le 8 avril à 18h30 et sera intégralement diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville
Facebook : [Mairie Dammarie les lys](https://www.facebook.com/Mairie-Dammarie-les-Lys).

A l'ordre du jour de la séance :
la présentation du budget primitif de la ville pour l'année 2021.

Vous pouvez aussi retrouver les comptes-rendus sur le site de la Ville : www.mairie-de-dammarie-les-lys.fr/administration/les-seances-du-conseil-municipal

Prendre rendez-vous en ligne

Dans le cadre du développement des télé-services, il vous est possible de prendre rendez-vous en ligne pour certaines démarches administratives comme la réalisation d'un passeport, carte d'identité ou différents actes d'état civil.

Infos : www.clicrdv.com/mairie-de-dammarie-les-lys



du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h

Collecte des encombrants

Le SMITOM-LOMBRIC propose *Allô Encombrants*, un système de collecte des encombrants en porte-à-porte pour les habitants de Dammarie-lès-Lys.

Quelques informations à connaître avant de prendre rendez-vous :

La limite de 1m³ prédéfinie est indicative. Le volume pris à la collecte pourra être plus important, tant qu'il reste dans la limite d'un volume raisonnable pour assurer la collecte de l'ensemble des rendez-vous prévus.

Lors de la prise de rendez-vous, n'hésitez pas à :
- détailler précisément vos besoins, afin que l'agent d'accueil puisse répondre au mieux à vos attentes,
- indiquer si votre demande s'inscrit dans un contexte particulier : changement de mobilier, déménagement, sinistre, décès...

Votre présence n'est pas obligatoire lors de la collecte si la nature des encombrants est bien détaillée, afin que les agents ne collectent pas un objet non prévu sur votre propriété privée. Si vous souhaitez être présent, il est possible d'effectuer la collecte sur des créneaux prédéfinis (8h/12h et 12h/15h). Pour prendre rendez-vous : 0 800 501 088 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Pour rappel, la déchèterie de Dammarie-lès-Lys reste accessible (sauf indication gouvernementale contraire) : du 1^{er} avril au 31 octobre du lundi au vendredi : 15h - 19h
Samedi : 10h - 19h
Dimanche : 10h - 13h

Infos : www.lombric.com

Une application pour les aidants

L'application Dôme, financée par le Département, s'adresse aux aidants ainsi qu'aux professionnels qui les accompagnent. Véritable outil pratique pour faciliter leur quotidien, l'application permet de consulter l'agenda de la personne aidée, de discuter en direct avec des professionnels de santé et de retrouver des documents facilitant les démarches administratives.

Infos : www.domicilien.fr

Visite virtuelle des Bouillants



Le Salon des Artistes Régionaux édition 2021 ne pouvant accueillir de public, la Ville a déployé un dispositif de visite virtuelle depuis le site Internet et la page Facebook. 110 œuvres provenant de 71 artistes sont à découvrir à tout moment. Le jury a décerné un prix aux artistes suivants :

- Prix Espoir à Juline Ducat,
- Prix du conseil municipal à Mario Di Nino MDN,
- Prix de la Ville à Gérard Nicaud.

Suivre la visite : www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Les nouveaux commerces, artisans et professions libérales



Nadège Boisselet
Sophro-Relaxologue :

Gestion du stress, détente corporelle, confiance en soi, mobilisation des ressources par la sophrologie, relaxation, hypnose, EFT, méditation, cohérence cardiaque, soins énergétique - A domicile pour adultes, enfants et adolescents.

www.unsouffledeveil.com - Prise de RDV :
06.50.49.38.26 ou unsouffledeveil@gmail.com

Vous êtes un professionnel et venez de vous installer à Dammarie-lès-Lys ?

Pour bénéficier d'une annonce dans le Lys'mag, contactez le service communication au 01 64 87 44 06 ou à servicecommunication@mairie-dammarie-les-lys.fr

Report de spectacles

En raison de la crise sanitaire de la COVID-19, les spectacles suivants programmés à l'Espace Pierre Bachelet sont reportés à des dates ultérieures :

- Inès Reg au 7 et 8 septembre 2021
- Haroun au 17 octobre 2021
- Elsa Esnault au 13 novembre 2021
- Francis Cabrel au 26 et 27 juin 2021

Les billets précédemment achetés sont valables pour les nouvelles dates.

La billetterie pour le concert de **Julien Clerc**, prévue le 20 mars 2022, est ouverte. Vous pouvez réserver vos places auprès des billetteries Carrefour, Auchan, Leclerc, Fnac, et sur www.ticketnet.fr.



150 € par mois

C'est le montant de l'aide exceptionnelle, pour prévenir les impayés de loyers et dépenses de logement, mise en place par Action logement. Peuvent candidater toutes les personnes salariées en chômage partiel, ayant une baisse de revenus, un CDD non renouvelé... Cette aide conditionnée pour une durée de 2 mois, soit 300 € maximum peut, en cas de perte d'emploi, être portée à une durée maximale de 6 mois.

L'aide *Mobili-Jeune* est également proposée aux jeunes de moins de 30 ans, en alternance, permettant de prendre en charge une partie de leur loyer (entre 10 et 100 €) chaque mois pendant un an.

Infos : www.actionlogement.fr

Etre informé au bon moment :

Alerte SMS et

abonnement Newsletter

La Ville vous propose de bénéficier d'un service de notifications par SMS et d'abonnement à la lettre d'information, qui vous permet de recevoir certaines informations municipales (travaux, manifestations, inscriptions, etc.).

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire que vous pouvez trouver sur :
www.mairie-dammarie-les-lys.fr ou contacter le service communication pour le recevoir par mail à servicecommunication@mairie-dammarie-les-lys.fr



Des conseils pour utiliser le Street Workout

Faites de l'exercice sur les appareils de Street Workout installés en accès libre dans le parc de l'Abbaye du Lys avec des consignes personnalisées selon votre niveau et vos attentes grâce à l'application gratuite pour smartphone.

Téléchargement gratuit sur les plateformes IOS et Play store : www.freetness.fr

Solidarité :

Don du sang

La prochaine collecte de l'Etablissement Français du Sang est prévue à l'Espace Albert Schweitzer (place du 8 mai 1945) le 24 avril de 10h30 à 16h sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Il sera nécessaire de se munir d'une pièce d'identité et il est recommandé de ne pas être à jeun.

Durant les périodes de couvre-feu ou de confinement, les dons restent possibles en se munissant d'une autorisation de déplacement en cochant la case « Assistance aux personnes vulnérables ».

Infos : dondesang.efs.sante.fr



La Ville fait l'acquisition DU BOIS DU LYS

Le Bois du lys, propriété de SAFRAN, qui accueille notamment le centre de loisirs de la Ville, a été mis en vente. La Ville s'est portée acquéreuse et son offre a été retenue. Le site comprend également des équipements sportifs et offre d'autres opportunités en termes d'infrastructures.

« L'offre d'achat de la commune pour le site du Bois du Lys, qui accueille le centre de loisirs de la ville, a été retenue par le CSEC SAFRAN Aircraft Engines, propriétaire de ce beau complexe », indique le Maire Gilles Battail. « Je me réjouis de cette décision car cette acquisition va nous permettre à la fois de conserver l'accueil des enfants sur un site de grande qualité et d'aménager une école. Nous disposerons ainsi également d'équipements sportifs supplémentaires », a précisé le Maire dès l'annonce de la nouvelle.

La Ville loue depuis plusieurs années une partie des bâtiments du Bois du Lys dans lesquels sont

accueillis les enfants fréquentant le centre de loisirs. A l'automne dernier, le propriétaire a annoncé à la mairie que le site allait être mis en vente et donc que la convention de location avec la Ville ne serait pas renouvelée. Un projet de construction d'école et de centre de loisirs avait déjà été élaboré par la Ville dans le cadre d'une construction neuve. Toutefois, au regard de cette opportunité et du prix d'acquisition qui a été retenu, des discussions ont été engagées. Elles ont abouti à une offre d'achat qui a été acceptée le jeudi 4 mars.

Les activités du centre de loisirs pourront donc se poursuivre dans les mêmes conditions et

« Cet investissement répond à des besoins immédiats et offre des opportunités pour l'avenir en termes d'équipements publics supplémentaires. »



◀ Le Bois du Lys proposait des prestations dans le cadre du tourisme social et familial avec une offre de logement et de restauration.



dans un cadre très privilégié, pour le plus grand plaisir des enfants accueillis et du personnel. Par ailleurs les capacités en termes de bâtiment permettent d'aménager une école plutôt que de la construire, ce qui représente une véritable démarche environnementale. La proximité immédiate entre la future école et le centre de loisirs limitera les déplacements, favorisera la mutualisation de certaines prestations et services ainsi que leur synergie.

« Cet investissement répond à des besoins immédiats et offre des opportunités pour l'avenir en termes d'équipements publics supplémentaires. Au-delà de cet intérêt, ce site a aussi une valeur symbolique forte. Il est inscrit

Le centre de loisirs est situé au sein d'un parc boisé de 13 hectares qui représente un superbe terrain de jeu pour les enfants. ►

depuis longtemps dans l'histoire de notre ville, connu et fréquenté de longue date par de nombreux Dammariens et des salariés de l'ex SNECMA qui y sont attachés », précise le Maire, Gilles Battail.



▲ Lorsque le temps le permet les animateurs du centre privilégient les activités en extérieur.

Quelques chiffres ...

Le Bois du Lys dispose aussi d'équipements sportifs :

1 gymnase équipé de vestiaires aux normes PMR

1 terrain de foot

3 courts de tennis extérieurs dont un court réaménagé pour le multi-sport.

JEAN-PAUL BAILAY, une vie dédiée aux autres

Jean-Paul Bailay, était un homme connu de nombreux Dammariens. Ancien conseiller municipal de notre ville pendant le mandat de Maryvonne Pouvreau en 1965, ce médecin généraliste, n'a jamais cessé de se consacrer aux autres.

Jean-Paul Bailay est décédé à l'âge de 79 ans des suites de la COVID. Tout au long de sa vie, il s'est engagé dans de nombreuses causes. Ces dernières années, il s'était investi dans le centre municipal de santé de Montereau, dont il était l'un des membres fondateur et où il officiait. Tous ceux qui l'ont connu ou croisé vous dresseront le portrait d'un homme aimable, bienveillant et disponible. Il aimait se mettre au service des autres et s'y consacrait pleinement. « Eternel jeune homme », il n'avait jamais réellement pris sa retraite et continuait à exercer au centre médical de Montereau, après avoir travaillé à Avon, Pamfou et Bois-le-Roi.

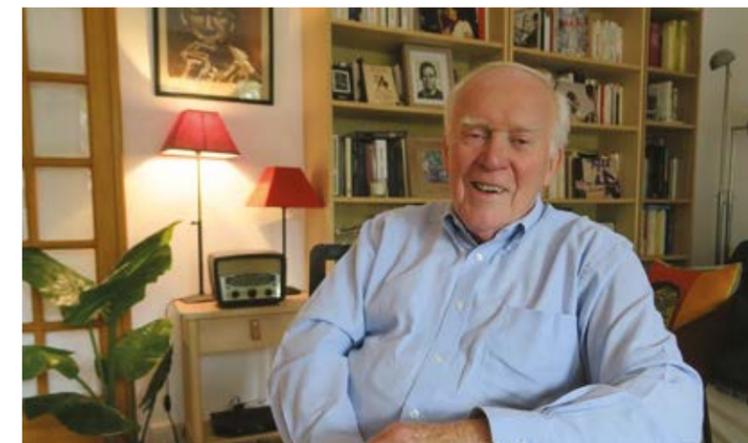
UN HOMME ENGAGÉ ET PASSIONNÉ

Dominique Theraulaz, adjoint aux sports, l'a côtoyé dans différents moments de sa vie. « C'était une personne pleine de ressources, dynamique. Plus jeune, il conciliait

Jean-Paul Bailay était un médecin généraliste dévoué. ►

déjà ses études et son engagement en tant que conseiller municipal. Il a été avec Bernard Clootens, le créateur du bulletin municipal, l'ancêtre du Lys'mag » indique l'élu. « Petit, il disait fièrement qu'il voulait être ouvrier comme son père » précise Vincent Benoist. Un monde qui l'a toujours fasciné et dont il a parlé avec talent et émotion dans son livre « Idéal Standard une aventure humaine » dans lequel il abordait les conditions de travail et les combats des ouvriers de cette usine dammarienne, qui fabriquait des radiateurs et qui a été une des entreprises majeures de notre commune, jusqu'à sa fermeture

en 1976. Jean-Paul Bailay a d'ailleurs donné des consultations gratuites aux salariés grévistes qui occupaient l'usine dans les années soixante-dix. Outre son art de l'écriture, Jean-Paul Bailay était un saxophoniste amateur, passionné de jazz. Il a fréquenté, dès sa création en 1968, le festival Django Reinhardt de Samois-sur-Seine, où il arpentaient les allées, muni de son appareil photo en bandoulière. Là encore, impossible pour lui de ne pas être dans l'action. Après quelques années, il devient bénévole au comité d'organisation avant d'en devenir membre en 2005. Toujours son souhait d'aider et d'être utile.





QUARTIER SAINT-LOUIS : dépollution de l'ancien site Affimet

L'aménagement du futur quartier Saint-Louis est notamment attaché à la dépollution de certains terrains. Le site comporte en effet d'anciennes scories salines, résidus de production des anciennes activités industrielles, dont celles de la fonderie d'aluminium de la société Affimet, qui va procéder à l'opération.

Lys'mag : Comment se déroulera ce chantier ?

Rio Tinto est en charge de ce traitement. En accord avec la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, il a déjà procédé à une première remise en état du site en 2018. Il entame maintenant la dernière étape qui vise au traitement de l'alvéole de scories salines du site. Le chantier débutera à la mi-avril pour une durée estimée à un peu plus de deux ans, soit une réhabilitation du site d'ici fin 2023. Une quinzaine de personnes sera présente entre 6h et 21h en semaine. Le budget de cette opération s'élève à 16 M€ financés par Rio Tinto.

Lys'mag : Y aura-t-il des nuisances ?

Il n'y aura pas de nuisances particulières pour le voisinage puisque les zones d'excavations et de traitements sont éloignées des habitations. La circulation ne sera pas non plus impactée. Les poussières de chantier seront

contenues grâce à des systèmes d'aspiration et d'abattement de l'air. Les composés présents dans ces poussières ne présentent pas de risque. En ce qui concerne les émanations d'odeur qui peuvent être ponctuelles, elles ne présentent pas non plus de risque pour la santé mais elles sont de fait désagréables. Des bâches disposées pendant les travaux atténueront ce phénomène.

Lys'mag : La Seine est à proximité immédiate du site. Le chantier présente-il un risque de pollution ?

Les sédiments seront analysés avant et pendant les travaux afin de vérifier l'absence d'impact sur la qualité du milieu. Un dispositif de pompage et de canalisation sera aussi mis en place pour la durée des travaux. Tout est encadré par arrêté préfectoral et soumis à l'expertise d'hydrogéologues agréés par l'Agence Régionale de Santé. Ils ont d'ailleurs rendu un avis favorable sur le projet. Les études menées garantissent la préservation de la qualité de l'eau et la biodiversité de la Seine. Toute l'opération de dépollution est d'ailleurs encadrée et fera l'objet d'un suivi et d'un contrôle par les administrations et autorités compétentes.

◀ La dépollution du site représente une avancée concrète pour l'aménagement de cette ancienne friche industrielle au fort potentiel.

MARINE ET PAULETTE en mission contre l'isolement des séniors

Marine 23 ans et Paulette 22 ans ont fait le choix de s'engager dans un service civique au sein de l'association Unis-Cité qui propose des missions notamment auprès des personnes âgées et avec laquelle le CCAS a noué un partenariat.

« **C**e n'était pas ma vocation première mais aujourd'hui je m'épanouis pleinement » témoigne Paulette, 22 ans, qui réalise, avec l'appui du CCAS de Dammarie, des appels aux séniors depuis novembre dernier. Marine, étudiante dans le domaine sanitaire et social, a quant à elle décidé de se réserver une année pour s'impliquer pleinement dans le milieu professionnel et l'assistance à autrui. Ce service civique s'est présenté comme l'opportunité idéale : « En ces temps de crise sanitaire, j'ai voulu apporter mon aide à des personnes en situation d'isolement et de repli sur elles-mêmes », précise la jeune fille.

UNE COMPAGNIE NÉCESSAIRE

Prochaine étape pour toutes les deux : les visites à domicile en respectant bien évidemment les gestes barrières. Ces visites constituent un aboutissement de leur travail : « Nous avons tissé de réels liens au fil du temps avec nos correspondants. Aujourd'hui, tous sont impatients de nous rencontrer et de poursuivre nos



▲ Marine et Paulette en visite à domicile.

conversations » précise Paulette. De nature un peu timide, cet exercice n'allait pas tout à fait de soi pour la jeune fille mais elle a pris peu à peu confiance en elle : « La formation d'un mois au début de notre mission à Dammarie m'a aidé à appréhender les appels téléphoniques. On ne sait pas toujours quoi dire au premier contact et les personnes peuvent être méfiantes vis-à-vis de démarches de ce type » précise-t-elle. Aujourd'hui les deux jeunes filles sont prêtes. Elles ont déjà commencé à réfléchir avec les équipes du CCAS, à de nouveaux projets comme l'encouragement et l'assistance à la pratique du numérique pour les séniors. Alors

si vous souhaitez bénéficier d'appels de convivialité ou de visites à domicile, n'hésitez pas à prendre contact auprès du pôle séniors du CCAS au 01 64 87 44 80.

UNE MISSION POUR CHACUN

Le service civique est ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans pour des jeunes en situation de handicap. Il est accessible sans condition de diplôme, indemnisé et peut s'effectuer en France ou à l'étranger.

Infos : www.service-civique.gouv.fr et www.uniscite.fr



ON PARLE ANGLAIS à l'Espace Jeunes

▲ La séance débute par une activité de devinette autour du dessin.

L'anglais est abordé dès la maternelle et reste souvent la première langue étrangère enseignée aux enfants. Mais en dehors des cours, la pratique régulière reste très faible. Face à ce constat, l'Espace Jeunes propose des activités ludiques pour utiliser la langue.

Diedi Ntoya, professeur d'anglais dans un collège de Savigny-le-Temple, est en charge de donner goût à l'anglais aux jeunes. « J'ai grandi à Dammarie et étudié au collège Politzer. Cela crée une certaine proximité avec les jeunes qui me parlent souvent de leurs professeurs que j'ai moi-même connus plus jeune ! ».

Avec lui, la pratique de l'anglais se fait de façon ludique. Hors de question d'utiliser un cahier ou des stylos, place aux jeux de société, de cartes, aux activités sportives avec une règle :

s'exprimer en anglais durant l'heure et demie de séance.

PÉDAGOGIE PAR LE JEU

Diedi Ntoya connaît parfaitement le programme scolaire et s'en sert habilement pour trouver des activités qui sollicitent les acquis des jeunes et qui permettront d'enrichir leur vocabulaire : « Apprendre l'anglais avec des jeux rassure et permet de s'exprimer de façon plus détendue. Nous avons même organisé des initiations au baseball ». Tout est fait pour favoriser la pratique de

la langue en s'amusant et sensibiliser les jeunes à la culture anglo-saxonne. Les séances ont lieu tous les mercredis après-midi à l'Espace Jeunes et s'adressent aux 10-17 ans. Elle sont accessibles à tous les détenteurs de la carte Atout' Jeunes, pour un tarif de 5 € à l'année. Cette adhésion modique donne aussi accès à de nombreuses activités au sein de l'Espace Jeunes comme des ateliers de fabrication de cosmétiques de composition artisanale, des ateliers de musique et d'écriture, ou des séances sportives de cross-training.

TOUDA

lance sa « boîte »

Touda Benchadour a décidé de donner une seconde vie aux vêtements. Elle lance, avec le soutien du CSE, sa boîte de récupération de textiles et vêtements de cérémonie, accessible à l'accueil de l'Espace Albert Schweitzer.



« Dès mon plus jeune âge, mes parents m'ont inculqué qu'il fallait éviter de jeter, même le moindre petit morceau de pain » explique la Dammarienne. Des valeurs qu'elle transmet à son tour à ses proches et aux personnes qu'elle rencontre. C'est lors d'un mariage que Touda se rend compte de toutes les denrées non consommées gâchées. Elle se demande aussi si les convives remettront un jour leurs tenues de cérémonie souvent achetées pour l'occasion : « Nos vêtements méritent mieux que de finir à la poubelle ou dans le garage », s'exclame-t-elle. « C'est fou ce que nous accumulons aussi dans nos placards ! » Touda réfléchit donc à un moyen de donner une seconde vie à ces vêtements, et d'en faire bénéficier ceux qui en auraient besoin. Concrétiser ce projet ne se révélait pas pour autant facile. « La solution est arrivée par le fruit du hasard. Je devais

◀ Touda souhaite donner une seconde vie aux vêtements.

« La boîte du coeur », qui reçoit les dons de vêtements, est disponible à l'accueil de l'Espace Albert Schweitzer. ▶

me lancer à mon compte dans le secteur de l'événementiel mais la COVID est passée par là et a chamboulé mes plans. Lors d'une séance de travail à la médiathèque, je me suis trompée d'entrée et je me suis retrouvée à la maison des associations. J'ai rencontré une personne du CSE et je lui ai parlé de mon projet de récupérer et de recycler les vêtements. J'ai alors été accompagné pour le mettre en œuvre ».

FINI LE GASPILLAGE

Aujourd'hui Touda lance la collecte de vêtements de cérémonies, de costumes, notamment utiles dans le cadre d'entretiens d'embauche par exemple. Bonne

70

C'est l'équivalent du nombre de douches nécessaires pour fabriquer

1 T-shirt

- de 1% des tissus qui composent nos vêtements sont recyclés pour en faire de nouveaux.

Source : ADEME



couturière, elle pourra effectuer les petites retouches nécessaires. « Les vêtements donnés doivent cependant être en bon état, il faut penser aux personnes qui en bénéficieront. C'est une question de respect ». « En revanche, que les vêtements datent des années 90 ou d'aujourd'hui, cela n'a pas d'importance, d'autant que le

vintage est tendance ! » ajoute-t-elle en souriant. Elle invite donc les Dammariens à déposer leurs vêtements dans sa boîte customisée, créée à partir de matériaux de récupération et installée dans le hall de l'Espace Albert Schweitzer. Avec Touda, rien ne se jette, tout se réutilise !

REVERS DE LOOK

Selon l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, les français consomment 60 % de vêtements de plus qu'il y a quinze ans et ils les conservent moitié moins longtemps. Cette mode jetable (ou fast fashion) est source d'énormes gaspillages car la plupart des textiles et accessoires usagés finissent à la poubelle, plutôt que dans un bac de collecte par exemple. Un bilan écologique encore plus mauvais en raison du parcours de ces vêtements avant d'arriver dans nos placards. Pour fabriquer un jean, par exemple, on utilise du coton cultivé en Inde ou en Afrique générant de nombreux impacts environnementaux et sociaux, teint dans un autre pays, renvoyé en Asie pour la confection afin d'être finalement vendu en France et partout dans le monde !

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

À l'occasion des élections municipales, nous nous sommes engagés à favoriser la pratique sportive. Nul besoin de rappeler les effets du sport que ce soit sur la santé mais aussi en termes de bien-être et de relations humaines tant les valeurs qu'il véhicule dépassent les seuls bienfaits physiques.

Si l'adage « un esprit sain dans un corps sain » est bien connu de longue date, la pratique évolue au fil des années. Ces nouvelles façons de pratiquer un sport, collectif ou individuel, nous ont conduites à repenser sa place dans la ville et sur l'espace public. Des matériels en libre accès ont ainsi été implantés dans le parc de l'Abbaye mais aussi sur la place du 8 mai 1945. Ils ont rapidement rencontré un véritable succès. Nous allons donc continuer à développer ces équipements.

Avec ces installations de Street Workout, il s'agit de susciter la pratique sportive en réduisant au

maximum les contraintes, en mettant le sport au plus proche des habitants. Le réaménagement du plateau Colette Besson est la dernière réalisation en date. Ce site comprend un terrain de foot et de basket. Il répond à la fois aux besoins des professeurs du collège et permet une pratique sportive en plein cœur du quartier. Cette offre sera prochainement complétée par un parcours de Crossfit.

Le succès immédiat du plateau Colette Besson nous a montré une nouvelle fois la nécessité de rendre accessible ces espaces sportifs et de les développer sur notre ville. Mais il est par ailleurs indispensable de respecter le lieu et le matériel mis gratuitement à disposition, d'en faire le bon usage et de ne pas générer de nuisances pour les riverains.

Notre politique de développement de la pratique sportive va également s'accroître dans les pro-

chains mois avec l'acquisition du complexe du Bois du Lys. En effet, en plus des bâtiments qui accueillent le Centre de loisirs, ce site comprend des équipements sportifs tels qu'un gymnase, ou un stade. Ces infrastructures, en excellent état, permettront d'offrir un cadre idéal pour la pratique sportive, que ce soit pour les publics scolaires ou les associations de la ville.

Nous travaillons sur un redéploiement des activités sur l'ensemble des gymnases de la ville afin de garantir un meilleur usage possible des bâtiments, tout en répondant à la demande des Dammariens de pratiquer leurs activités sportives dans les meilleures conditions et faire de notre ville, une commune résolument sportive !

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Le service des espaces verts devrait déménager au mois de septembre pour rejoindre le Centre Technique Municipal dans des conditions précaires et temporaires. Quid des sanitaires, des douches, des vestiaires, des abris pour les véhicules et les matériels et des serres sur le site actuel ? Après la perte de leur chef de service, dont le contrat n'est pas reconduit après 10 années de service, des contractuels non reconduits, des primes covid mal évaluées, un audit difficile à appréhender, des agents non véhiculés qui auront des difficultés pour rejoindre le CTM, la colère monte chez les agents. Quelle sera la destinée du site actuel ? Tout cela n'a pas été évoqué lors du débat d'orientation budgétaire lors du conseil municipal.

L'acquisition du Bois du Lys est une bonne nouvelle. Nous félicitons la ville qui semble s'en émuvoir. À l'automne dernier, des représen-

tants du personnel de Safran nous contactaient pour évoquer la volonté du Comité Social et Economique de Villaroche de mettre en vente le site et d'arrêter toute activité à la fin du mois d'août 2021. Nous avons donc rencontré le représentant du CSE Central pour en savoir plus. L'échange fut sincère et direct, nous donnant tous les éléments et des fourchettes de prix de vente très intéressantes. Une inquiétude, malgré tout, taraudait ce représentant, l'absence de dialogue tangible avec la mairie, locataire d'une partie du site pour le centre de loisirs. Nous avions donc interpellé le maire juste avant que ne commence le conseil municipal du 17 décembre pour évoquer brièvement ces éléments et notre désir de voir ce site devenir propriété de la ville. D'ailleurs, le maire s'était excusé pour le retard de début de séance suite à ces conversations en aparté qui lui étaient apparues extrêmement intéressantes.

Lors du conseil municipal de février, notre élue, Catherine Domenech questionnait le maire sur le sujet. Aucune réponse satisfaisante ne nous avait été faite. L'annonce de cette acquisition nous satisfait pleinement. Nous souhaitons maintenant que ce site ait un avenir éducatif, culturel et sportif radieux pour nos jeunes et moins jeunes.

Nous dédions notre tribune à Jean-Paul Bailly, docteur humaniste, musicien, photographe et auteur de "Ideal Standard une aventure humaine". Jean-Paul a été conseiller municipal de notre ville sous le mandat de Maryvonne Pouvreau en 1965. Il a été avec Bernard Clootens à l'initiative de la création du bulletin municipal de notre ville.

dammariecitoyenne@gmail.com

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Le rôle de l' élu au sein de la CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine) Il est important de savoir que la mairie de Dammarie lès Lys n'est plus souveraine pour prendre certaines décisions depuis qu'elle a été intégrée à la CAVMS en 1999 dans un but de mutualisation des ressources et par obligation administrative.

Quelles sont les prérogatives les plus importantes de la CAMVS ?

Développement économique et touristique : Soutien aux filières économiques, accompagnement des entreprises, développement touristique, parcs d'activités

Aménagement et urbanisme (Schéma de cohérence territoriale « SCOT »)

Enseignement supérieur et Formation

Habitat et gens du voyage : Construction de logements, amélioration de l'habitat privé, rénovation,

logement des jeunes, hébergement d'urgence

Environnement : Gestion de l'eau, des déchets

Développement durable : Plan Climat, Air Énergie Territorial (plan sur 6 ans pour baisser les émissions à effet de serre, s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de l'air, réduction de la consommation d'énergie, développement des énergies renouvelables, prévention du bruit

Mobilité : Plan local de déplacements et schéma directeur des liaisons douces

Politique de la ville : Sport-Culture, Sécurité et prévention de la délinquance (Police des transports)

Un futur projet de territoire engagera les grandes orientations de la CAMVS pour 6 ans : un premier bilan a été présenté aux élus et la prochaine étape a pour objectif d'établir le plan d'actions qui sera discuté en commissions. Il sera présenté aux habitants de l'agglomération avant l'été.

Notre avis : Nous continuons de déplorer que le débat n'existe que pour mieux acter les déci-

sions et les orientations déjà prises en coulisses. Le partage d'idées n'est pas la priorité et il est très difficile de faire des propositions. Finalement, le fonctionnement de la CAMVS est proche de celui de notre mairie. Tout est déjà décidé !

Les projets culturels portés par la CAMVS Microfolies : musée virtuel installé à la médiathèque... une belle expérience artistique

Fais parler ton court : un stage cinéma proposé à 12 jeunes de l'association CSF (confédération syndicale des familles) avec une réalisatrice professionnelle.

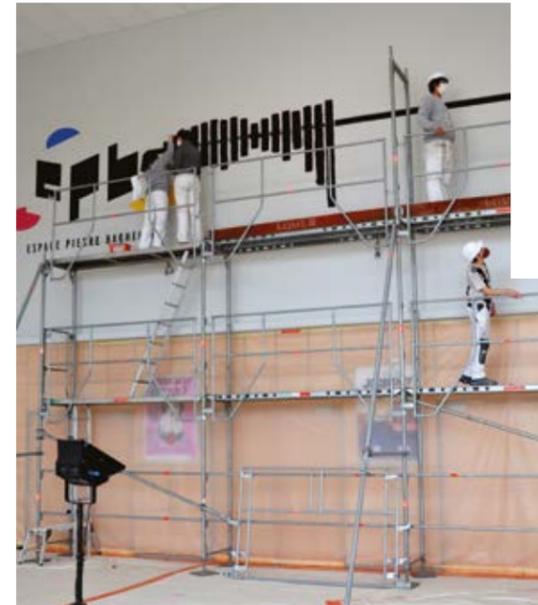
Dernières nouvelles : Achat du Bois du Lys ... à suivre car aucun projet sur l'avenir de ce bâtiment n'a été débattu au sein de l'équipe municipale.

Pour nous écrire : elu.unnouveausouffle@gmail.com

Patricia, Sylvie et Wilfried

◀ Espace Pierre Bachelet (EPB)

Les élèves du lycée des métiers Benjamin Franklin de La Rochette poursuivent leur travail de peinture dans le hall d'accueil de l'EPB. Il faudra au public un peu de patience avant de découvrir le résultat final, la réouverture de l'établissement, étant conditionnée aux mesures prises dans le secteur culturel dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19.

**Expérimentation d'un réducteur de vitesse mail Pouvreau ▶**

Afin améliorer la sécurité de tous, la Ville modifie la circulation dans cette rue. Un ralentisseur et un rétrécissement de la chaussée sont actuellement installés pour une période de test.

**◀ Plateau Colette Besson**

Ces dernières années, le plateau sportif Colette Besson, mitoyen du Collège Politzer a subi de nombreuses dégradations. Ce site a pourtant une véritable vocation pour les habitants. La Ville a donc repensé son aménagement. Une partie a été transformée en parking pour répondre aux besoins exprimés par les riverains et l'autre est dédiée à l'activité sportive en accès libre, en dehors des temps scolaires et jusqu'à 22h. Cette aire a représenté un investissement de plus de 75 000 euros. On constate malheureusement, peu après sa mise en place, de mauvais usages comme des barbecues sur site et la présence de débris. Ces comportements ne sont pas admissibles.

Dammarie-lès-Lys

La nature en ville



Parc du Château Soubiran

170 avenue Henri Barbusse

mairie-dammarie-les-lys.fr

